



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1107>

# L'avenir des associations citoyennes en question

- Cahiers d'exigences -



Date de mise en ligne : mardi 13 octobre 2015

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

### Budget 2016 :

#### L'avenir des associations citoyennes en question

Les associations citoyennes sont des acteurs indispensables pour répondre aux enjeux écologiques et pour reconstruire le vivre ensemble. Leur avenir est cependant remis en question par les gouvernements, l'Union européenne, les autorités locales et des forces économiques, notamment les banques. Petit à petit, des dispositions financières, administratives et managériales modifient la société en profondeur pour aller vers une société de marché, agressive et inégalitaire, au profit d'une toute petite minorité.

Dès aujourd'hui, de Chalon-sur-Saône à Romans, de Herblay à Colombes ou à Savigny-sur-Orge, des initiatives associatives, des équipements, des festivals, apportant une réponse forte aux attentes des citoyens, sont balayés d'un revers de main par des élus qui ne semblent pas en saisir les enjeux. Ailleurs, ce sont des baisses de subventions conséquentes qui viennent bousculer le paysage associatif. Selon la cartocrise-associative établie par le CAC (Voir <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=zLnrItCyYQ4.kE7rrp8Fhg2E>), 87 % des communes observées ont diminué leurs subventions en 2015, en moyenne de 12 %, alors que 13 % les maintenaient ou les augmentaient. Combien de ces dernières pourront continuer à le faire en 2016 ?

Le projet de budget 2016 constitue un véritable instrument régressif de la transformation de la société. La campagne lancée par l'Association des Maires de France (Voir <http://www.amf.asso.fr/>) confirme les analyses du Collectif des Associations Citoyennes : la nouvelle baisse des dotations aux collectivités et des autres financements publics va se traduire par de nouvelles réductions drastiques de subventions aux associations. S'y ajoutent la perspective de mise en place de partenariats public-privé pour financer l'action associative, les effets de la loi Macron, les progrès d'une vision simpliste et managériale de l'action associative, etc. Dans le même temps, le CICE octroie un cadeau fiscal de 20 milliards par an aux entreprises, sans que celles-ci ne créent le moindre emploi\*. Le Plan social invisible, lancé depuis 2014, va donc continuer à faire ses ravages, malgré les discours lénifiants qui tentent de camoufler la réalité\*\*.

Au-delà des questions financières, c'est d'une considération renouvelée que les associations citoyennes ont besoin. Les richesses qu'elles produisent sont faites avant tout de développement humain, de démocratie locale, de participation à la vie de la cité, d'éducation citoyenne ou écologique, de renforcement du lien social. La création de richesse économique et d'emplois, bien que réelle, n'est jamais qu'une conséquence de leur activité et ne correspond aucunement à leur finalité.

A travers l'avenir de nos associations se joue un modèle de société plus humaine, enraciné dans les valeurs communes de la République et de la démocratie. Nous espérons encore que le gouvernement et les parlementaires prendront conscience de ces enjeux.

---

Les associations citoyennes sont actuellement confrontées à quatre difficultés majeures (voir dossier ci-dessous), dans un contexte où la "crise" ne cesse de s'aggraver, c'est-à-dire où les marchés financiers, dans leur vision de gestion à court terme, exigent toujours plus pour assurer leur propre survie, même au prix de la désorganisation de la société, de risques écologiques insensés, de la dégradation de l'action publique, de la démocratie et même de l'économie.

---

\* Voir l'article de l'Express Entreprise : "Pas d'emplois créés avec le CICE : Sapin a-t-il fait une boulette ?"

## L'avenir des associations citoyennes en question

---

\*\* En 2014, l'emploi associatif à stagné malgré la création de 40 000 emplois d'avenir et la multiplication des contrats précaires et à courte durée. Ce qui signifie que 30 000 à 40 000 emplois stables ont disparu.

Pour le dossier pdf avec le communiqué + les 4 difficultés majeurs + les propositions

Voir

[http://www.associations-citoyennes.net/wp-content/uploads/2015/09/Lavenir-des-associations-citoyennes-en-questio  
n-Dossier-18-sept15.pdf](http://www.associations-citoyennes.net/wp-content/uploads/2015/09/Lavenir-des-associations-citoyennes-en-questio<br/>n-Dossier-18-sept15.pdf)

Collectif des Associations Citoyennes

contact@associations-citoyennes.net

Plus d'infos sur le site : [www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net)